FACTURE N° FA3010 9010 Date : 30/10/2013

E.U.R.L. F.E.D.
26 Bis rue de la République
50260 BRICQUEBEC
Tél : 02 33 41 53 81
Fax : 02 33 88 46 47

SIRET : 493 440 622 00014
N°identification TVA : FR28 493 440 622
Police d'assurance : 41AL298079
Code APE : 7120B

Etude de Maîtres DELAY et ARNOUX
4 Place Général LECLERC
50360 PICAUVILLE

Facture correspondant au(x) dossier(s):

Référence	Effectuée Le	Adresse Bien	Propriétaire
EHPAD 10746 15.10.13 (10746)	15/10/2013	Rue Monseigneur Lenordez 50310 Montebourg	EHPAD

HONORAIRES :

Désignation	Qté	P.U TTC (€)	% Rem	Remise (€)	Montant HT (€)	Montant TTC (€)	% TVA
Tarif suivant devis N°546.05.2013							
Etat Parasitaire ensemble	1	950,00			794,31	950,00	19,6

Total HT	794,31 €
Total TVA	155,69 €
Total TTC	950,00 €

Date échéance : 06/11/2013

Paiement par chèque à réception de la facture

Les attestations délivrées restent la propriété de la société F.E.D. jusqu'au règlement de la facture. Elles ne pourront être utilisées par le client avant leur règlement intégral. (Clause de Réserve de propriété - loi 80-335 du 12.05.80)

Loi N°92-442 du 31 décembre 1992 : la présente facture est payable comptant. En cas de non-paiement à la date d'échéance, des agios seront décomptés sur la base de 3 fois le taux d'intérêt légal, selon la formule suivante :

$$\frac{\text{facture TTC x Taux fixé par la loi x n jours.}}{360 \text{ jours}}$$

Coupon à retourner avec votre règlement, merci.

N° de Facture : FA3010 9010
NsRéfs. : EHPAD 10746 15.10.13 (10746) ;
Montant TTC : 950,00 **€**

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

ARTICLE 1 – Champ d'application.

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les prestations de service conclues par l'EURL FED auprès des clients professionnels ou non professionnels, quelles que soient les clauses éventuelles figurant sur les documents du client, notamment ses conditions générales d'achat telles qu'elles existent et sur lesquelles les présentes conditions générales de vente prévalent, conformément aux dispositions de l'article L 441-6 du Code de Commerce.
Les présentes conditions générales de vente concernent l'ensemble des diagnostics immobiliers établis par l'EURL FED (mesurage loi Carrez, repérage amiante, constat de risques d'exposition au plomb, diagnostic termites, diagnostic technique des immeubles dans le cadre de la loi SRU, diagnostic de performance énergétique, diagnostic gaz, ERNT, normes de surfaces et d'habitabilité… ainsi que tout autre susceptible d'être réalisé ou imposé par la réglementation en vigueur donnant lieu à l'établissement de rapports et/ou attestations, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.
Conformément aux dispositions de l'article L 441-6 du Code de Commerce, ces conditions générales de vente seront systématiquement communiquées à toute personne qui en fera la demande, pour lui permettre, notamment, de passer commande auprès de l'EURL FED

ARTICLE 2 – Commandes.
Les commandes doivent impérativement être établies par écrit.

ARTICLE 3 – Tarifs – Réductions de prix.

3.1. Tarifs.

Les prestations de service fournies par l'EURL FED le sont aux tarifs mentionnés au barème disponible sur simple demande.

Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, telle que définie audit barème.
Les commandes de service spécifiques du client, aux quel ce barème ne pourra s'appliquer, feront l'objet d'un devis préalablement accepté par celui-ci.
Les tarifs s'entendent nets et TTC.
Une facture sera établie par l'EURL FED et remise au client lors de chaque fourniture de service.

3.2. Réductions de prix.

S'agissant du cas spécifique des constats d'état termites (ceux-ci ayant une validité de six mois à compter de la date de leur réalisation), il est précisé :

- durant ce délai de six mois, si le bien immobilier concerné devient vide de meubles et si le client en effectue la demande par écrit auprès de l'EURL FED celle-ci effectuera gratuitement une seconde visite ;
- passé ce délai de six mois, si la vente des biens immobiliers concernés n'est pas conclue, et à la demande expresse et écrite du client, l'EURL FED réalisera une nouvelle visite facturée à la moitié du prix de la première intervention, dans un délai maximum de six mois, suivant l'expiration du premier délai de six mois.

ARTICLE 4 – Conditions de règlement.

4.1. Délais de règlement.

Le prix des prestations réalisées par l'EURL FED) est payable comptant, en totalité, au jour de la fourniture des prestations de service commandées ou, au plus tard, à réception de la facture émise par l'EURL FED
L'envoi au client des rapports et/ou attestations se fera dès réception du règlement correspondant. Il n'y a pas d'escompte en cas de paiement anticipé.

4.2. Pénalités de retard.

Le défaut ou le retard de paiement par le client entraînera l'application de pénalités de retard calculées suivant un taux d'intérêt égal à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur, appliqué sur le montant TTC du prix des prestations de service figurant sur la facture adressée au client. et l'application d'une indemnité forfaitaire de recouvrement fixée à 40€ (décret 2012-1115 du 02/10/2012).
Ces pénalités de retard seront automatiquement et de plein droit acquises à l'EURL FED sans formalité, ni mise en demeure préalable et sans préjudice de tout autre action que l'EURL FED sera en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du client.
En cas de non respect des conditions de paiement précédemment exposées, l'EURL FED se réserve également le droit de suspendre ou d'annuler la fourniture des prestations de service commandées par le client. La prestation peut être payable et réglée par l'intermédiaire du Notaire lors de la signature de l'acte de vente.

4.3. Annulation de commande.

En cas d'annulation, à la demande ou du fait du client, des commandes passées auprès de l'EURL FED dans un délai inférieur à 24 H avant la date convenue pour la réalisation des prestations commandées, ou en cas d'impossibilité pour l'EURL FED de réaliser ses prestations du fait du client, celle-ci pourra réclamer au client une indemnité forfaitairement fixée à 25 % du tarif applicable aux prestations contractuellement convenues, suivant le barème en vigueur.

ARTICLE 5 – Modalités de fourniture des prestations.

Les prestations de l'EURL FED sont réalisées dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur et conformément aux stipulations contractuelles résultant, notamment, des commandes écrites passées par le client.
Les interventions de l'EURL FED se font aux jours et heures habituels de travail, sauf dérogation résultant d'une convention expresse et écrite passée entre l'EURL FED et le client. Les prestations commandées seront réalisées aux jours et heures convenus par les parties.
A défaut de réserve ou de réclamation expressément émise par le client lors de la réalisation des prestations, celles-ci seront réputées conformes à la commande, en quantité et qualité.
L'intervention de l'EURL FED donnera lieu à l'établissement des rapports et/ou attestations rédigés en langue française et adressés en un exemplaire au client dans les 48 H suivant la réception du règlement des prestations, conformément aux stipulations de l'article 4 précité.
Néanmoins, et à titre dérogatoire, ce délai de 48 H sera augmenté d'un délai supplémentaire de 72 H en cas de prélèvements et analyses effectuées en laboratoire. En dehors de l'évocation, à titre de référence commerciale, des missions qui lui sont confiées, l'EURL FED s'interdit de divulguer à tout tiers non concernés, toutes informations particulières relatives à ses clients.

ARTICLE 6 – Assurance.

l'EURL FED est assurée au titre de sa responsabilité civile professionnelle auprès de la Compagnie GENERALI ASSURANCES
Sur demande expresse et écrite du client, l'EURL FED fournira les attestations précisant le montant des garanties pour lesquelles elle est assurée auprès de cet organisme, ainsi que la quittance de prime pour l'année en vigueur.
Le client devra également être assuré pour couvrir les risques éventuels auxquels il pourrait exposer les préposés, sous-traitants et partenaires de l'EURL FED, ainsi que les dommages occasionnés dont la responsabilité pourrait lui incomber.

ARTICLE 7 – Obligations du client.

Le client autorise expressément l'EURL FED, ses préposés, sous-traitants et partenaires à intervenir dans les locaux concernés.
Le client les fera accompagner par une personne qualifiée qui sera en mesure de fournir tous les renseignements utiles pour l'accomplissement par l'EURL FED de sa mission contractuellement définie.
Cette personne assurera la direction des opérations nécessaires à l'intervention de l'EURL FED et prendra toutes les mesures requises pour permettre l'accomplissement des prestations convenues.
Ainsi, le client mettra notamment à la disposition de l'EURL FED de ses préposés, sous-traitants et partenaires, tous les moyens requis pour permettre l'accès aux lieux concernés pour la prestation contractuellement définie et tous les moyens requis pour l'accomplissement par l'EURL FED de ses prestations.
Il est rappelé que les interventions de l'EURL FED et les rapports et/ou attestations établis au titre de ces prestations ne peuvent en aucun cas exonérer le client de ses propres obligations légales ou réglementaires.
l'EURL FED se réserve le droit d'exclure de sa mission et des prestations commandées les locaux qui présenteraient, pour ses préposés, sous-traitants et partenaires, un degré de danger excessif et ceux dans lesquels le client ne consentirait pas à mettre en œuvre les mesures de sécurité requises et préconisées par l'EURL FED

ARTICLE 8 – Responsabilité.

l'EURL FED rappelle que les préposés chargés d'effectuer les prestations contractuellement convenues avec le client agissent exclusivement en qualité de contrôleurs techniques.
l'EURL FED décline toute responsabilité pour les incidents ou accidents qui surviendraient dans les locaux du client, dont l'origine serait sans lien avec la nature de la prestation commandée à l'EURL FED
A cet égard, il est précisé que les recherches et investigations auxquelles procède l'EURL FED ses préposés, sous-traitants et partenaires, aux fins de réaliser les prestations contractuellement confiées, sont limitées aux seules opérations strictement nécessaires à l'accomplissement de ces prestations et à l'élaboration des rapports et/ou attestations devant être remis aux clients.
l'EURL FED décline toute responsabilité pour les dommages occasionnés, notamment, par un manquement du client à ses propres obligations contractuelles.

ARTICLE 9 – Validité des rapports et attestations.

Décret 2006-1653 du 21 décembre 2006 relatif aux durées de validité des documents constituant le dossier de diagnostic technique.

ARTICLE 10 – Archivage.

Les rapports et/ou attestations, ordres de mission, factures, courriers échangés avec le client pourront lui être communiqués, sur simple demande écrite de sa part, pendant toute la durée de leur conservation, à savoir pendant trente ans à compter de la date de la réalisation de la prestation contractuellement confiée à l'EURL FED

ARTICLE 11 – Litiges.

Tous les litiges auxquels le présent contrat pourrait donner lieu, concernant tant sa validité, son interprétation, son inexécution, sa résiliation, leurs conséquences et leurs suites seront soumis aux Tribunaux de l'EURL FED

ARTICLE 12 – Langue du contrat – Droit applicable.

De convention expresse entre les parties, le présent contrat est régi et soumis au droit français.

ARTICLE 13 – Acceptation du client.

Les présentes conditions générales de vente sont expressément agréées et acceptées par le client qui déclare et reconnaît en avoir une parfaite connaissance et renonce, de ce fait, à se prévaloir de tout document contradictoire et, notamment, de ses propres conditions générales d'achat qui seront inopposables à l'EURL FED même si elle en a eu connaissance.

EURL FED - Franchisé indépendant
26 bis rue de la République – 50260 BRICQUEBEC
Tél. 02 33 41 53 81 • Fax : 02 33 88 46 47 • exim50@exim-expertises.fr
EURL au capital de 5 000 € • N° TVA FR 28 493 440 622 • SIRET 493 440 622 00022 • APE 7120 B

DOSSIER DE DIAGNOSTICS TECHNIQUES
Rapport de constat de l'Etat parasitaire
Référence : EHPAD 10746 15.10.13

Le 30/10/2013

Bien : Adresse : Numéro de lot : Référence Cadastrale :	**EHPAD** **Rue Monseigneur Lenordez** **50310 Montebourg** **Non communiqué** **Non communiquée**

PROPRIETAIRE	DEMANDEUR
EHPAD 38 Rue Monseigneur Lenordez 50310 Montebourg	Etude de Maîtres DELAY et ARNOUX 4 Place Général LECLERC 50360 PICAUVILLE

Date de visite : **15/10/2013**
Opérateur de repérage : **FONTAINE Patrick**

RAPPORT DE CONSTAT DE L'ETAT PARASITAIRE ET DU CHAMPIGNON LIGNIVORE

Etat Parasitaire relatif à la présence d'agents de dégradation biologiques du bois dans un immeuble établi en respect de la norme NF P 03-200 applicable depuis avril 2003 et de la norme XP PO3-201 de septembre 2007

A DATE ET DUREE DE L'EXPERTISE

Date : **15/10/2013** Durée : **8H00**

B DESIGNATION DU BATIMENT

Nature du bâtiment : **EHPAD**
Nombre de Pièces : /
Etage : **Sans objet**
Numéro de Lot : **Non communiqué**
Référence Cadastrale : **Non communiquée**
Adresse : **Rue Monseigneur Lenordais 38 50310 Montebourg**

Annexes :

Numéro de Lot Cave : **Non communiqué**

Numéro de Lot Garage : **Non communiqué**

Autres Lot : **Non communiqué**

Descriptif du bien : **R+2**
Bâtiment : **Sans objet**
Porte : **Sans objet**
Escalier : **Sans objet**
Propriétaire : **EHPAD**
Adresse : **38 Rue Monseigneur Lenordez 50310 Montebourg**
Document(s) joint(s) : **Photographies + plans**
Accompagnateur : Aucun

C DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE

Nom : **Etude de Maîtres DELAY et ARNOUX**
Qualité : **Notaire**
Adresse : **4 Place Général LECLERC 50360 PICAUVILLE**

D DESIGNATION DU DIAGNOSTIQUEUR

Nom : **Patrick FONTAINE**
Date d'obtention : **29/01/2008**
Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : **ITGA**

Organisme d'assurance professionnelle : **Groupe GENERALI Assurances**
N° de contrat d'assurance : **41AL298079**
Date de validité : **01/01/2014**

E IDENTIFICATION DES PARTIES D'IMMEUBLES VISITEES ET DES ELEMENTS INFESTES OU AYANT ETE INFESTES PAR LES TERMITES ET CEUX QUI NE LE SONT PAS

Parties d'Immeubles bâties non bâties visitées	Etage	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments à examiner	Résultats du Diagnostic d'Infestation	Commentaires
Entrée 1	RDC	Sol (carrelage), Plinthes (carrelage), Murs (placoplâtre peint), Plafond (plâtré peint), Faux plafond (dalles), Porte (bois), Huisseries de portes (bois)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	
Dégagement 1	RDC	Sol (carrelage), Plinthes (carrelage), Murs (papiers peints sur placoplatre), Plafond (plâtré peint), Porte (bois), Huisserie de porte (bois), Fenêtre (bois), Huisserie de fenêtre (bois), Faux plafond (dalles)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	

EURL FED - Franchisé indépendant
26 bis rue de la République – 50260 BRICQUEBEC
Tél. 02 33 41 53 81 • Fax : 02 33 88 46 47 • exim50@exim-expertises.fr
EURL au capital de 5 000 € • N° TVA FR 28 493 440 622 • SIRET 493 440 622 00014 • APE 7120 B

Parties d'Immeubles bâties non bâties visitées	Etage	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments à examiner	Résultats du Diagnostic d'Infestation	Commentaires
Chambre n°16	RDC	Sol (revêtement pvc), Plinthes (bois), Murs (papiers peints sur placoplatre), Plafond (plâtré peint), Porte (bois), Huisserie de porte (bois), Fenêtre (bois), Huisserie de fenêtre (bois), Faux plafond (dalles)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	trace d'humidité angle murs B/C (necéssité investigation complementaire : dépose doublage)
WC chambre 16	RDC	Sol (revêtement pvc), Plinthes (bois), Murs (placoplâtre peint), Plafond (placoplâtre peint), Porte (bois), Huisserie de porte (bois)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	
Placard chambre 16	RDC	Sol (revêtement pvc), Plinthes (bois), Murs (placoplâtre peint), Plafond (plâtré peint), Porte (bois), Huisserie de porte (bois)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	
Chambre n°17	RDC	Sol (revêtement pvc), Plinthes (bois), Murs (papiers peints sur placoplatre), Plafond (plâtré peint), Porte (bois), Huisserie de porte (bois), Fenêtre (bois), Huisserie de fenêtre (bois), Faux plafond (dalles)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	
Salle d'eau chambre 17	RDC	Sol (revêtement pvc), Plinthes (bois), Murs (placoplâtre peint), Plafond (plâtré peint), Porte (bois), Huisserie de porte (bois), Faux plafond (dalles)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	
WC chambre 17	RDC	Sol (revêtement pvc), Plinthes (bois), Murs (placoplâtre peint), Plafond (plâtré peint), Porte (bois), Huisserie de porte (bois), Faux plafond (dalles)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	
Placard 1 chambre 17	RDC	Sol (revêtement pvc), Plinthes (bois), Murs (placoplâtre peint , platré peint), Plafond (plâtré peint), Porte (bois), Huisserie de porte (bois)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	
Placard 2 chambre 17	RDC	Sol (revêtement pvc), Plinthes (bois), Murs (placoplâtre peint), Plafond (placoplâtre peint), Porte (bois), Huisserie de porte (bois)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	
Colonne montante	RDC	Sol (carrelage), Plinthes (carrelage), Murs (placoplâtre), Plafond (plâtré peint), Porte (bois), Huisserie de porte (bois)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	
Degagement 2	RDC	Sol (carrelage), Plinthes (carrelage), Murs (papiers peints sur placoplatre), Plafond (plâtré peint), Porte (bois), Huisserie de porte (bois), Fenêtre (bois), Huisserie de fenêtre (bois), Faux plafond (dalles)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	
Local 1	RDC	Sol (carrelage), Plinthes (carrelage), Murs (placoplâtre peint, platré peint), Plafond (plâtré peint), Porte (bois), Huisserie de porte (bois), Fenêtre (bois), Huisserie de fenêtre (bois), Faux plafond (dalles)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	
Chambre n°18	RDC	Sol (revêtement pvc), Plinthes (bois), Murs (papiers peints sur placoplatre), Plafond (plâtré peint), Porte (bois), Huisserie de porte (bois), Fenêtre (bois), Huisserie de fenêtre (bois), Faux plafond (dalles)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	

EURL FED - Franchisé indépendant
26 bis rue de la République – 50260 BRICQUEBEC
Tél. 02 33 41 53 81 • Fax : 02 33 88 46 47 • exim50@exim-expertises.fr
EURL au capital de 5 000 € • N° TVA FR 28 493 440 622 • SIRET 493 440 622 00014 • APE 7120 B

Parties d'Immeubles bâties non bâties visitées	Etage	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments à examiner	Résultats du Diagnostic d'Infestation	Commentaires
Placards chambre 18	RDC	Sol (revêtement pvc), Plinthes (bois), Murs (placoplâtre peint), Plafond (plâtré peint), Porte (bois), Huisserie de porte (bois)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	
Salle d'eau chambre 18	RDC	Sol (revêtement pvc), Plinthes (bois), Murs (placoplâtre peint), Plafond (plâtré peint), Porte (bois), Huisserie de porte (bois), Fenêtre (bois), Huisserie de fenêtre (bois), Faux plafond (dalles)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	
WC chambre 18	RDC	Sol (revêtement pvc), Plinthes (bois), Murs (placoplâtre peint), Plafond (plâtré peint), Porte (bois), Huisserie de porte (bois), Fenêtre (bois), Huisserie de fenêtre (bois), Faux plafond (dalles)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	
Salle de Bains chambre 19	RDC	Sol (carrelage), Plinthes (carrelage), Murs (placoplâtre peint), Plafond (plâtré peint), Porte (bois), Huisserie de porte (bois), Faux plafond (dalles cailloux)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	
Chambre n°19	RDC	Sol (revêtement pvc), Plinthes (bois), Murs (placoplâtre peint), Plafond (plâtré peint), Porte (bois), Huisserie de porte (bois), Fenêtre (bois), Huisserie de fenêtre (bois), Faux plafond (dalles)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	
Placard chambre 19	RDC	Sol (revêtement pvc), Plinthes (bois), Murs (placoplâtre peint), Plafond (plâtré peint), Porte (bois), Huisserie de porte (bois)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	
WC chambre 19	RDC	Sol (revêtement pvc), Plinthes (bois), Murs (placoplâtre peint), Plafond (plâtré peint), Porte (bois), Huisserie de porte (bois), Faux plafond (dalles)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	
Chambre n°20	RDC	Sol (revêtement pvc), Plinthes (bois), Murs (papiers peints sur placoplatre), Plafond (plâtré peint), Porte (bois), Huisserie de porte (bois), Fenêtre (bois), Huisserie de fenêtre (bois), Faux plafond (dalles)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	
Placards chambre 20	RDC	Sol (revêtement pvc), Plinthes (bois), Murs (placoplâtre peint, enduit peint), Plafond (placoplâtre peint), Porte (bois), Huisserie de porte (bois)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	
WC chambre 20	RDC	Sol (carrelage), Plinthes (carrelage), Murs (plâtré peint), Plafond (plâtré peint), Porte (bois), Huisserie de porte (bois), Faux plafond (dalles)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	
Salle d'eau chambre 20	RDC	Sol (revêtement pvc), Plinthes (bois), Murs (plâtré peint), Plafond (plâtré peint), Porte (bois), Huisserie de porte (bois), Faux plafond (dalles)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	
Placard dégagement 2	RDC	Sol (carrelage), Plinthes (carrelage), Murs (placoplâtre peint), Plafond (placoplâtre), Porte (bois), Huisserie de porte (bois)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	

EURL FED - Franchisé indépendant
26 bis rue de la République – 50260 BRICQUEBEC
Tél. 02 33 41 53 81 • Fax : 02 33 88 46 47 • exim50@exim-expertises.fr
EURL au capital de 5 000 € • N° TVA FR 28 493 440 622 • SIRET 493 440 622 00014 • APE 7120 B

Parties d'Immeubles bâties non bâties visitées	Etage	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments à examiner	Résultats du Diagnostic d'Infestation	Commentaires
Entrée 2	RDC	Sol (carrelage), Plinthes (carrelage), Murs (enduit peint , placoplatre peint), Plafond (plâtré peint), Porte (bois), Huisserie de porte (bois), Faux plafond (dalles)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	
Chapelle	RDC	Sol (revêtement pvc), Plinthes (bois), Murs (papiers peints sur placoplatre), Plafond (plâtré peint), Porte (bois), Huisserie de porte (bois), Fenêtre (bois), Huisserie de fenêtre (bois), Faux plafond (dalles)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	
Escalier 2	RDC	Sol (revêtement pvc), Plinthes (bois), Murs (enduit peint, placoplatre peint), Plafond (plâtré peint), Fenêtre (bois), Huisserie de fenêtre (bois), Rampe (bois)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	
Escalier 1	RDC	Sol (revêtement pvc), Plinthes (bois), Murs (enduit peint), Plafond (plâtré peint)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	
Dégagement 1	1er	Sol (revêtement pvc), Plinthes (bois), Murs (papiers peints sur placoplatre), Plafond (plâtré peint), Porte (bois), Huisserie de porte (bois), Fenêtre (bois), Huisserie de fenêtre (bois), Faux plafond (dalles)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	
Chambre n°32	1er	Sol (revêtement pvc), Plinthes (bois), Murs (papiers peints sur placoplatre), Plafond (plâtré peint), Porte (bois), Huisserie de porte (bois), Fenêtre (bois), Huisserie de fenêtre (bois), Faux plafond (dalles)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	
Placard chambre 32	1er	Sol (revêtement pvc), Plinthes (bois), Murs (placoplâtre peint), Plafond (placoplâtre peint), Porte (bois), Huisserie de porte (bois)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	
WC chambre 32	1er	Sol (revêtement pvc), Plinthes (bois), Murs (placoplâtre peint), Plafond (placoplâtre peint), Porte (bois), Huisserie de porte (bois), Faux plafond (dalles)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	
WC handicapés	1er	Sol (revêtement pvc), Plinthes (bois), Murs (placoplatre peint), Plafond (plâtré peint), Porte (bois), Huisserie de porte (bois), Faux plafond (dalles)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	
Chambre n°33	1er	Sol (revêtement pvc), Plinthes (bois), Murs (papiers peints sur placoplatre), Plafond (plâtré peint), Porte (bois), Huisserie de porte (bois), Fenêtre (bois), Huisserie de fenêtre (bois), Faux plafond (dalles)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	
placard chambre 33	1er	Sol (revêtement pvc), Plinthes (bois), Murs (enduit peint, placoplatre peint), Plafond (plâtré peint), Porte (bois), Huisserie de porte (bois)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	
Salle d'eau chambre 33	1er	Sol (revêtement pvc), Plinthes (bois), Murs (placoplâtre peint), Plafond (plâtré peint), Porte (bois), Huisserie de porte (bois), Fenêtre (bois), Huisserie de fenêtre (bois), Faux plafond (dalles)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	

EURL FED - Franchisé indépendant
26 bis rue de la République – 50260 BRICQUEBEC
Tél. 02 33 41 53 81 • Fax : 02 33 68 46 47 • exim50@exim-expertises.fr
EURL au capital de 5 000 € • N° TVA FR 28 493 440 622 • SIRET 493 440 622 00014 • APE 7120 B

Parties d'Immeubles bâties non bâties visitées	Etage	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments à examiner	Résultats du Diagnostic d'Infestation	Commentaires
WC chambre 33	1er	Sol (revêtement pvc), Plinthes (bois), Murs (placoplâtre peint), Plafond (plâtré peint), Porte (bois), Huisserie de porte (bois), Fenêtre (bois), Huisserie de fenêtre (bois), Faux plafond (dalles)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	
Colonne montante	1er	Sol (revêtement pvc), Murs (placoplâtre), Plafond (plâtré peint), Porte (bois), Huisserie de porte (bois)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	
Palier 1	1er	Sol (revêtement pvc), Plinthes (bois), Murs (enduit peint, placoplatre peint), Plafond (plâtré peint), Porte (bois), Huisserie de porte (bois), Fenêtre (bois), Huisserie de fenêtre (bois), Faux plafond (dalles)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	
Escalier 1	1er	Sol (revêtement pvc), Plinthes (bois), Murs (enduit peint, placoplatre peint, bois peint), Plafond (plâtré peint), Porte (bois), Huisserie de porte (bois), Rampe (bois)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	
Salon	1er	Sol (revêtement pvc), Plinthes (bois), Murs (papiers peints, placoplatre peint), Plafond (plâtré peint), Porte (bois), Huisserie de porte (bois), Fenêtre (bois), Huisserie de fenêtre (bois)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	
Dégagement 2	1er	Sol (revêtement pvc), Plinthes (bois), Murs (papiers peints sur placoplatre), Plafond (plâtré peint), Porte (bois), Huisserie de porte (bois), Fenêtre (bois), Huisserie de fenêtre (bois), Faux plafond (dalles)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	
Chambre n°34	1er	Sol (revêtement pvc), Plinthes (bois), Murs (papiers peints sur placoplatre), Plafond (plâtré peint), Porte (bois), Huisserie de porte (bois), Fenêtre (bois), Huisserie de fenêtre (bois), Faux plafond (dalles)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	
Placard chambre 34	1er	Sol (revêtement pvc), Plinthes (bois), Murs (placoplâtre peint), Plafond (placoplâtre peint), Porte (bois), Huisserie de porte (bois)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	
Salle d'eau chambre 34	1er	Sol (revêtement pvc), Plinthes (bois), Murs (placoplâtre peint), Plafond (plâtré peint), Porte (bois), Huisserie de porte (bois), Fenêtre (bois), Huisserie de fenêtre (bois), Faux plafond (dalles)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	
WC chambre 34	1er	Sol (revêtement pvc), Plinthes (bois), Murs (placoplâtre peint), Plafond (plâtré peint), Porte (bois), Huisserie de porte (bois), Fenêtre (bois), Huisserie de fenêtre (bois), Faux plafond (dalles)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	
Chambre n°35	1er	Sol (revêtement pvc), Plinthes (bois), Murs (papiers peints sur placoplatre), Plafond (plâtré peint), Porte (bois), Huisserie de porte (bois), Fenêtre (bois), Huisserie de fenêtre (bois), Faux plafond (dalles)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	

EURL FED - Franchisé indépendant
26 bis rue de la République – 50260 BRICQUEBEC
Tél. 02 33 41 53 81 • Fax : 02 33 88 46 47 • exim50@exim-expertises.fr
EURL au capital de 5 000 € • N° TVA FR 28 493 440 622 • SIRET 493 440 622 00014 • APE 7120 B

Parties d'Immeubles bâties non bâties visitées	Etage	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments à examiner	Résultats du Diagnostic d'Infestation	Commentaires
Placard chambre 35	1er	Huisserie de porte (bois), Sol (revêtement pvc), Plinthes (bois), Murs (placoplâtre peint), Plafond (placoplâtre peint), Porte (bois)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	
WC chambre 35	1er	Sol (revêtement pvc), Plinthes (bois), Murs (placoplâtre peint), Plafond (plâtré peint), Porte (bois), Huisserie de porte (bois), Fenêtre (bois), Huisserie de fenêtre (bois), Faux plafond (dalles)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	
Chambre n°36	1er	Sol (revêtement pvc), Plinthes (bois), Murs (papiers peints sur placoplatre), Plafond (plâtré peint), Porte (bois), Huisserie de porte (bois), Fenêtre (bois), Huisserie de fenêtre (bois), Faux plafond (dalles)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	
WC chambre 36	1er	Sol (revêtement pvc), Plinthes (bois), Murs (placoplâtre peint), Plafond (plâtré peint), Porte (bois), Huisserie de porte (bois), Fenêtre (bois), Huisserie de fenêtre (bois), Faux plafond (dalles)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	
Salle d'eau chambre 36	1er	Sol (revêtement pvc), Plinthes (bois), Murs (placoplâtre peint), Plafond (plâtré peint), Porte (bois), Huisserie de porte (bois), Fenêtre (bois), Huisserie de fenêtre (bois), Faux plafond (dalles)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	
Placard chambre 36	1er	Huisserie de porte (bois), Sol (revêtement pvc), Plinthes (bois), Murs (placoplâtre peint), Plafond (placoplâtre peint), Porte (bois)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	
Palier 2	1er	Sol (revêtement pvc), Plinthes (bois), Murs (enduit peint , placoplatre peint), Plafond (PVC), Porte (bois), Huisserie de porte (bois), Fenêtre (bois), Huisserie de fenêtre (bois)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	
Escalier 2	1er	Sol (bois), Plinthes (bois), Murs (enduit peint, placoplatre peint), Plafond (plâtré peint), Fenêtre (bois), Huisserie de fenêtre (bois), Rampe (bois)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	
Chambre n°37	1er	Sol (revêtement pvc), Plinthes (bois), Murs (papiers peints sur placoplatre), Plafond (plâtré peint), Porte (bois), Huisserie de porte (bois), Fenêtre (bois), Huisserie de fenêtre (bois), Faux plafond (dalles)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	
WC chambre 37	1er	Sol (revêtement pvc), Plinthes (bois), Murs (placoplâtre peint), Plafond (plâtré peint), Porte (bois), Huisserie de porte (bois), Fenêtre (bois), Huisserie de fenêtre (bois), Faux plafond (dalles)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	
Placard chambre 37	1er	Huisserie de porte (bois), Sol (revêtement pvc), Plinthes (bois), Murs (placoplâtre peint), Plafond (placoplâtre peint), Porte (bois)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	
Palier 2	2ème	Sol (parquet bois), Plinthes (bois), Murs (enduit peint), Plafond (plâtré peint), Porte (bois), Huisserie de porte (bois)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	

EURL FED - Franchisé indépendant
26 bis rue de la République – 50260 BRICQUEBEC
Tél. 02 33 41 53 81 • Fax : 02 33 88 46 47 • exim50@exim-expertises.fr
EURL au capital de 5 000 € • N° TVA FR 28 493 440 622 • SIRET 493 440 622 00014 • APE 7120 B

Parties d'Immeubles bâties non bâties visitées	Etage	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments à examiner	Résultats du Diagnostic d'Infestation	Commentaires
Archives	2ème	Sol (bois), Murs (pierre), Porte (bois), Huisserie de porte (bois), Fenêtre (bois), Huisserie de fenêtre (bois), Pannes (bois), Chevrons (bois)	*Sol (bois) : Trace de Petites Vrillettes (Anobium punctatum)* *Pannes (bois) : Trace de Petites Vrillettes (Anobium punctatum) (sous velux)*	
Grenier	2ème	Sol (bois), Murs (pierre), Porte (bois), Huisserie de porte (bois), Fenêtre (bois), Chevrons (bois), Pannes (bois), Ferme (bois)	*Sol (bois) : Trace de Petites Vrillettes (Anobium punctatum)* *Pannes (bois) : Trace de Petites Vrillettes (Anobium punctatum) (sous velux)*	
Palier 1	2ème	Sol (revêtement pvc), Plinthes (bois), Murs (enduit peint, placoplatre peint), Plafond (plâtré peint), Porte (bois), Huisserie de porte (bois), Fenêtre (bois), Huisserie de fenêtre (bois)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	
Dégagement 2	2ème	Sol (revêtement pvc), Plinthes (bois), Murs (papiers peints sur placoplatre), Plafond (plâtré peint), Porte (bois), Huisserie de porte (bois), Fenêtre (bois), Huisserie de fenêtre (bois)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	
Chambre n°49	2ème	Sol (revêtement pvc), Plinthes (bois), Murs (papiers peints sur placoplatre), Plafond (plâtré peint), Porte (bois), Huisserie de porte (bois), Fenêtre (bois), Huisserie de fenêtre (bois)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	
Placard chambre 49	2ème	Sol (revêtement pvc), Plinthes (bois), Murs (placoplatre peint), Plafond (placoplatre peint), Porte (bois), Huisserie de porte (bois)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	
WC chambre 49	2ème	Sol (revêtement pvc), Plinthes (bois), Murs (placoplatre peint), Plafond (plâtré peint), Porte (bois), Huisserie de porte (bois)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	
Salle d'eau chambre 49	2ème	Sol (revêtement pvc), Plinthes (bois), Murs (placoplatre peint, enduit peint), Plafond (plâtré peint), Porte (bois), Huisserie de porte (bois), Fenêtre (bois), Huisserie de fenêtre (bois)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	
Chambre n°50	2ème	Sol (revêtement pvc), Plinthes (bois), Murs (papiers peints sur placoplatre), Plafond (plâtré peint), Porte (bois), Huisserie de porte (bois), Fenêtre (bois), Huisserie de fenêtre (bois)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	
Placard chambre 50	2ème	Sol (revêtement pvc), Plinthes (bois), Murs (placoplatre peint), Plafond (plâtré peint), Porte (bois), Huisserie de porte (bois)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	
WC chambre 50	2ème	Sol (revêtement pvc), Plinthes (bois), Murs (placoplatre peint), Plafond (plâtré peint), Porte (bois), Huisserie de porte (bois)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	trace d'ecoulement eaux usées sur mur et sol (necéssité investigation complementaire : dépose placoplatre et revetement de sol) trace d'humidité sur embrasures fenetres (necéssité investigation complementaire : dépose placoplatre)
Dégagement 1	2ème	Sol (revêtement pvc), Plinthes (bois), Murs (papiers peints sur placoplatre), Plafond (plâtré peint), Porte (bois), Huisserie de porte (bois), Fenêtre (bois), Huisserie de fenêtre (bois)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	trace d'humidité sur plafond (nécéssité investigation complementaire: dépose platre)

EURL FED - Franchisé indépendant
26 bis rue de la République – 50260 BRICQUEBEC
Tél. 02 33 41 53 81 • Fax : 02 33 88 46 47 • exim50@exim-expertises.fr
EURL au capital de 5 000 € • N° TVA FR 28 493 440 622 • SIRET 493 440 622 00014 • APE 7120 B

Parties d'Immeubles bâties non bâties visitées	Etage	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments à examiner	Résultats du Diagnostic d'Infestation	Commentaires
Chambre n°48	2ème	Sol (revêtement pvc), Plinthes (bois), Murs (papiers peints sur placoplatre), Plafond (plâtré peint), Porte (bois), Huisserie de porte (bois), Fenêtre (bois), Huisserie de fenêtre (bois)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	trace d'humidité sur plafond (nécéssité investigation complémentaire : dépose platre)
Placards chambre 48	2ème	Sol (revêtement pvc), Plinthes (bois), Murs (placoplatre peint), Plafond (plâtré peint), Porte (bois), Huisserie de porte (bois)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	
WC chambre 48	2ème	Sol (revêtement pvc), Plinthes (bois), Murs (placoplatre peint), Plafond (plâtré peint), Porte (bois), Huisserie de porte (bois)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	
Salle d'eau chambre 48	2ème	Sol (revêtement pvc), Plinthes (bois), Murs (placoplatre peint), Plafond (plâtré peint), Porte (bois), Huisserie de porte (bois)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	
Colonne montante	2ème	Sol (revêtement pvc), Murs (placoplâtre), Plafond (plâtré peint), Porte (bois), Huisserie de porte (bois)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	
Service	2ème	Sol (revêtement pvc), Plinthes (bois), Murs (placoplatre peint), Plafond (plâtré peint), Porte (bois), Huisserie de porte (bois)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	
Combles	3ème	Sol (laine de verre), Murs (pierre), Chevrons (bois), Pannes (bois), Fermes (bois), Linteau (bois)	*Linteau (bois) : Trace de Grosses Vrillettes (Xesobium rufovillosum)*	
Escalier	S/S	Sol (pierre), Murs (plâtré peint), Plafond (plâtré peint), Porte (bois), Huisserie de porte (bois)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	
Placard sous escalier	S/S	Sol (béton), Murs (papiers peints sur bois), Plafond (papiers peints sur bois), Porte (bois), Huisserie de porte (bois)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	degradation pieds de murs par rongeurs
Cellier	S/S	Sol (béton), Murs (pierre), Plafond (parpaing), Porte (bois), Huisserie de porte (bois)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	
Reserve 1	S/S	Sol (béton), Murs (pierre, enduit ciment), Plafond (parpaing), Fenêtre (bois), Huisserie de fenêtre (bois)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	
Reserve 2	S/S	Sol (béton), Murs (pierre, enduit ciment), Plafond (parpaing), Fenêtre (bois), Huisserie de fenêtre (bois)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	
Dépôt	S/S	Sol (Béton), Murs (Pierres), Plafond (Béton), Porte (Métal), Huisserie de porte (Métal)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasite*	
Chaufferie	S/S	Sol (béton), Murs (parpaing, enduit ciment), Plafond (béton), Porte (metal), Huisserie de porte (metal)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	
Local annexe 1	RDC	Sol (béton), Murs (enduit ciment), Plafond (bois), Porte (bois), Huisserie de porte (bois), Fenêtre (bois), Huisserie de fenêtre (bois)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	
Combles sur local annexe 1	1er	Sol (bois), Murs (pierre), Poutre (bois), Chevrons (bois), Pannes (bois), Ferme (bois)	*Poutre (bois) : Trace de Petites Vrillettes (Anobium punctatum)* *Ferme (bois) : Trace de Petites Vrillettes (Anobium punctatum)*	

EURL FED - Franchisé indépendant
26 bis rue de la République – 50260 BRICQUEBEC
Tél. 02 33 41 53 81 • Fax : 02 33 88 46 47 • exim50@exim-expertises.fr
EURL au capital de 5 000 € • N° TVA FR 28 493 440 622 • SIRET 493 440 622 00014 • APE 7120 B

Parties d'Immeubles bâties non bâties visitées	Etage	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments à examiner	Résultats du Diagnostic d'Infestation	Commentaires
Annexe 2 entrée	RDC	Sol (parquet bois), Plinthes (bois), Murs (papiers peints), Plafond (plâtré peint), Porte (bois), Huisserie de porte (bois), Fenêtre (bois), Huisserie de fenêtre (bois)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	trace d'humidité sur alleges fenetres (nécéssité investigation complementaire : dépose platre)
Annexe 2 salle 1	RDC	Sol (parquet bois), Plinthes (bois), Murs (papiers peints), Plafond (plâtré peint), Porte (bois), Huisserie de porte (bois), Fenêtre (bois), Huisserie de fenêtre (bois), Placards (bois)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	
Annexe 2 salle 2	RDC	Sol (revêtement pvc), Plinthes (bois), Murs (papiers peints), Plafond (plâtré peint), Porte (bois), Huisserie de porte (bois), Fenêtre (bois), Huisserie de fenêtre (bois)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	trace humidité fond étagéres bois mur C (nécéssité investigation compléméntaire : dépose bois)
Annexe 2 WC	RDC	Sol (revêtement pvc), Plinthes (bois), Murs (plâtré peint), Plafond (plâtré peint), Porte (bois), Huisserie de porte (bois), Fenêtre (bois), Huisserie de fenêtre (bois)	*Absence d'indice caractéristique de présence de parasites.*	lezarde importante sur mur D
Local sous escalier 2	RDC	Sol (Béton), Murs (Bois, platre), Plafond (Bois), Porte (Bois), Huisserie de porte (Bois)	*Absence d'indice caratéristique de présence de parasites*	
Cave annexe 2	S/S	Sol (Béton), Murs (Pierres), Plafond (Bois), Porte (Bois), Huisserie de porte (Bois), Poteaux (Bois)	*Plafond (Bois) : Trace de Petites Vrillettes (Anobium punctatum), de Grosses Vrillettes (Xesobium rufovillosum)* *Poteaux (Bois) : Trace de Petites Vrillettes (Anobium punctatum)*	

F IDENTIFICATION DES PARTIES D'IMMEUBLES N'AYANT PU ETRE VISITE, JUSTIFICATION

combles sur annexe 2 (1er) : accès non sécurisé (hauteur importante)

vides sanitaires (S/S) : non accessible

G RECAPITULATION DES OUVRAGES, PARTIES D'OUVRAGES ET ELEMENTS QUI N'ONT PAS ETE EXAMINES ET JUSTIFICATION

ensemble murs derrière doublage placoplâtre

ensemble sols revêtements de sol non déposés

ensemble solivages plafonds platrés peints

colonnes montantes eaux usées (non accessibles)

combles sur escalier 2 (trappe non accessible)

murs et sol local archives (zone encombrée)

ensemble charpente sous rampants (doublage placoplâtre)

mur D chaufferie derriere doublage carreau de plâtre

ensemble vide sanitaires (non accessible)

ensemble zones sous placards salle 1 annexe 2 (non visible)

mur C salle 2 annexe 2 derrière étagères bois

EURL FED - Franchisé indépendant
26 bis rue de la République – 50260 BRICQUEBEC
Tél. 02 33 41 53 81 • Fax : 02 33 88 46 47 • exim50@exim-expertises.fr
EURL au capital de 5 000 € • N° TVA FR 28 493 440 622 • SIRET 493 440 622 00014 • APE 7120 B

H CONSTATATIONS DIVERSES ET RESULTATS

Liste non exhaustive des traces d'agents de dégradation du bois relevées :
Insecte a larve xylophage des bois oeuvrés dans la construction
Absence d' indice de presence de Mérule pour les ouvrages et parties visibles (non compris l'ensemble des ouvrages mentionnés au chapitre G)
Certains elements listés en commentaire necessitent une investigation complémentaire après sondage destructif pour pouvoir lever l'incertitude de presence de parasites
Les batiments B et C ainsi que leurs dépendances et la dependance située en fond de propriété ne sont pas compris dans le perimetre du present diagnostic

I MOYENS D'INVESTIGATION UTILISES

Sondage sur le bâti, se limitant aux pathologies des bois d'oeuvre de l'ensemble immobilier, sur les parties visibles, accessibles depuis l'intérieur des constructions le jour du contrôle, sans démolition, dégradations lourdes, sans manutention d'objets lourds, encombrants, sans déplacement de meubles, appareils électroménager, sans dépose de revêtements de murs, sol ou faux plafonds.

J NOTA

Le présent constat n'a de valeur que pour la date de la visite et est exclusivement limité au constat de présence ou d'absence d'agents biologiques du bois.

L'intervention n'a pas eu pour but de donner un diagnostic de la résistance mécanique des bois et matériaux, même s'il y a bûchage (enlèvement de matière, afin de vérifier jusqu'où s'est répandue l'attaque), l'intérêt étant de signaler l'état défectueux par la présence ou l'absence d'agents de dégradation biologiques du bois dans l'immeuble et d'établir un rapport de constat de l'état parasitaire du bâtiment.

K CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR

Référence : **EHPAD 10746 15.10.13 T**

Signature et Cachet du Bureau d'études

EXIM EURL F.E.D.
Diagnostics immobiliers
26 Bis, rue de la République
50260 BRICQUEBEC
Tél. : 02 33 41 53 81
exim50@exim-expertises.fr

Date d'établissement du rapport :
Fait à : **BRICQUEBEC** le : **30/10/2013**
Nom du responsable : **Patrick FONTAINE**
Diagnostiqueur : **Patrick FONTAINE**

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.

EURL FED - Franchisé indépendant
26 bis rue de la République – 50260 BRICQUEBEC
Tél. 02 33 41 53 81 • Fax : 02 33 88 46 47 • exim50@exim-expertises.fr
EURL au capital de 5 000 € • N° TVA FR 28 493 440 622 • SIRET 493 440 622 00014 • APE 7120 B

DOCUMENTS ANNEXES

Chambre 16 : trace d'humidité angle murs B/C

Archives, sol : trace de petite vrillette

Archives, pannes : trace de petite vrillette

EURL FED - Franchisé indépendant
26 bis rue de la République – 50260 BRICQUEBEC
Tél. 02 33 41 53 81 • Fax : 02 33 88 46 47 • exim50@exim-expertises.fr
EURL au capital de 5 000 € • N° TVA FR 28 493 440 622 • SIRET 493 440 622 00014 • APE 7120 B

Grenier, sol : trace de petite vrillette

Grenier, pannes : trace de petite vrillette

WC chambre 50 : trace d'écoulement eaux usées sur murs et sol

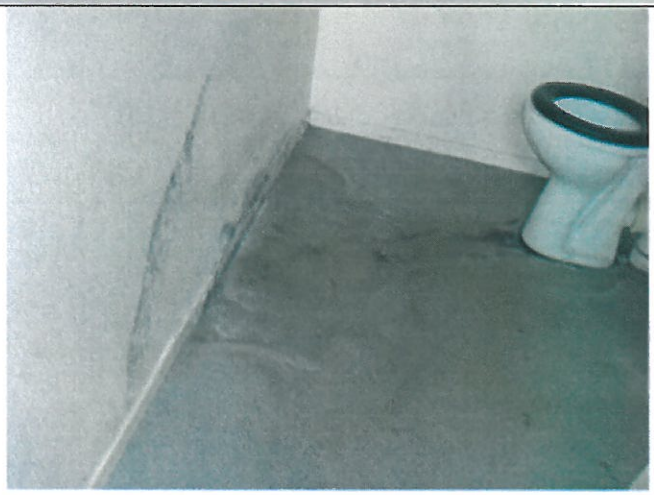

EURL FED - Franchisé indépendant
26 bis rue de la République – 50260 BRICQUEBEC
Tél. 02 33 41 53 81 • Fax : 02 33 88 46 47 • exim50@exim-expertises.fr
EURL au capital de 5 000 € • N° TVA FR 28 493 440 622 • SIRET 493 440 622 00014 • APE 7120 B

Dégagement 1 2eme étage : trace d'humidité sur plafond

Chambre 48 : trace d'humidité sur plafond

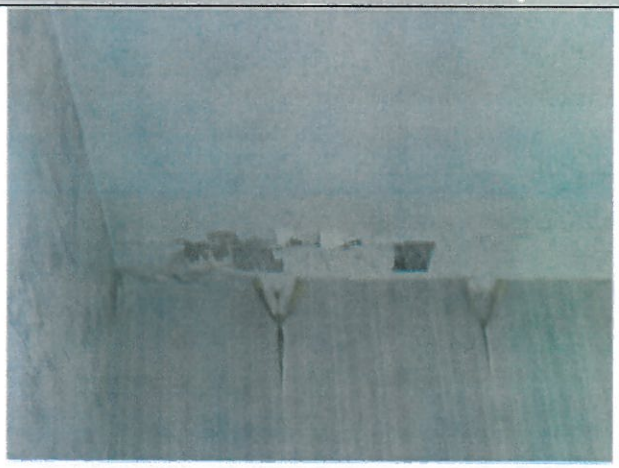

Combles, linteau : trace de grosse vrillette

EURL FED - Franchisé indépendant
26 bis rue de la République – 50260 BRICQUEBEC
Tél. 02 33 41 53 81 • Fax : 02 33 58 46 47 • exim50@exim-expertises.fr
EURL au capital de 5 000 € • N° TVA FR 28 493 440 622 • SIRET 493 440 622 00014 • APE 7120 B

Placard sous escalier : degradation pieds de murs par rongeurs

Combles sur local annexe 1, poutre : trace de petite vrillette

Combles sur local annexe 1, ferme : trace de petite vrillette

EURL FED - Franchisé indépendant
26 bis rue de la République – 50260 BRICQUEBEC
Tél. 02 33 41 53 81 • Fax : 02 33 68 46 47 • exim50@exim-expertises.fr
EURL au capital de 5 000 € • N° TVA FR 28 493 440 622 • SIRET 493 440 622 00014 • APE 7120 B

Annexe 2 entrée : trace d'humidité sur alleges fenetres

Annexe 2 salle 2 : trace d'humidité fond étagéres bois mur C

Annexe 2 : lézarde importante sur mur D

EURL FED - Franchisé indépendant
26 bis rue de la République – 50260 BRICQUEBEC
Tél. 02 33 41 53 81 • Fax : 02 33 88 46 47 • exim50@exim-expertises.fr
EURL au capital de 5 000 € • N° TVA FR 28 493 440 622 • SIRET 493 440 622 00014 • APE 7120 B

Cave annexe 2, plafond : trace de petite et grosse vrillette

Cave annexe 2, poteaux : trace de petite vrillette

EURL FED - Franchisé indépendant
26 bis rue de la République – 50260 BRICQUEBEC
Tél. 02 33 41 53 81 • Fax : 02 33 88 46 47 • exim50@exim-expertises.fr
EURL au capital de 5 000 € • N° TVA FR 28 493 440 622 • SIRET 493 440 622 00014 • APE 7120 B

CROQUIS

Bâtiment A - RDC

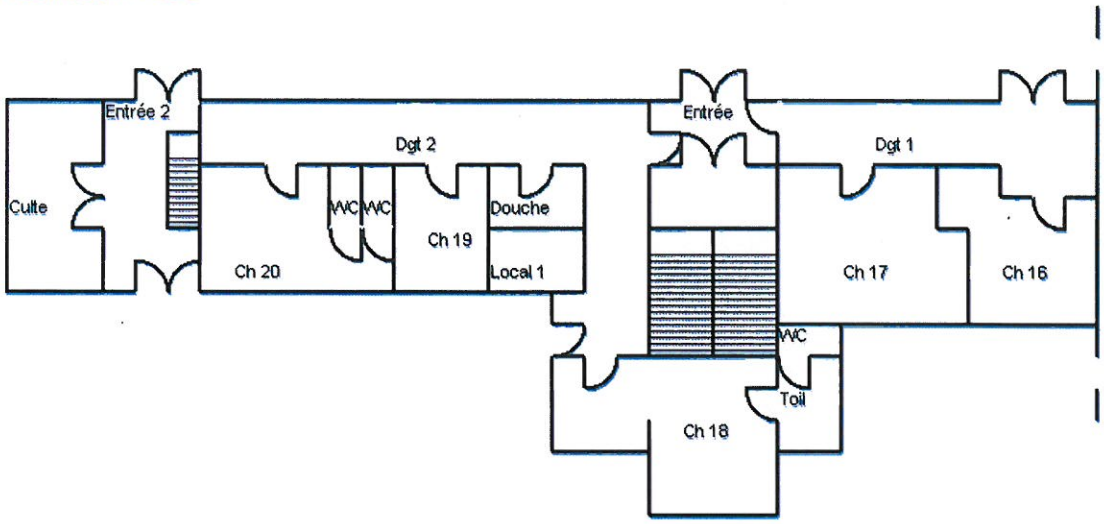

Bâtiment A - R+1

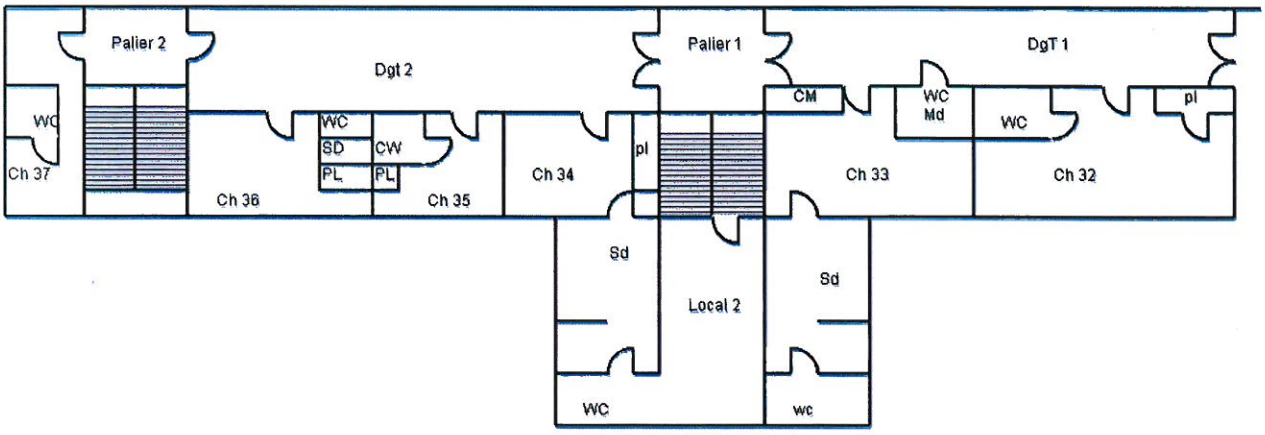

EURL FED - Franchisé indépendant
26 bis rue de la République – 50260 BRICQUEBEC
Tél. 02 33 41 53 81 • Fax : 02 33 88 46 47 • exim50@exim-expertises.fr
EURL au capital de 5 000 € • N° TVA FR 28 493 440 622 • SIRET 493 440 622 00014 • APE 7120 B

Bâtiment A - R+2

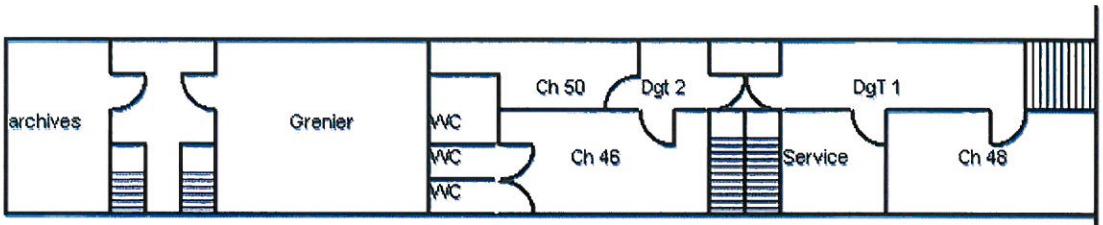

EURL FED - Franchisé indépendant
26 bis rue de la République – 50260 BRICQUEBEC
Tél. 02 33 41 53 81 • Fax : 02 33 88 46 47 • exim50@exim-expertises.fr
EURL au capital de 5 000 € • N° TVA FR 28 493 440 622 • SIRET 493 440 622 00014 • APE 7120 B